

APPROPRIATION DU POUVOIR, EMPOWERMENT, EDUCATION POPULAIRE ET GROUPES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES

Appropriation du pouvoir, empowerment et éducation populaire sont des termes à la mode et qui sont employés dans la plupart des cadres de référence des regroupements communautaires. Pour analyser nos pratiques et nos façons de faire il faut s'entendre sur le sens que l'on donne aux mots utilisés dans notre jargon social ! Cette question est d'autant plus importante que nous ne sommes pas les seuls à les utiliser en ces temps de réforme ; le réseau public, le communautaire et le secteur privé se qualifient des mêmes attributs. Quels sens donnons-nous à ces termes dans nos pratiques et nos façons de faire quotidiennes ?

APPROPRIATION DU POUVOIR :

Dans le secteur de la santé mentale l'appropriation du pouvoir a fait l'objet d'un guide afin de réfléchir sur cette question avec les personnes utilisatrices des services en santé mentale ; ***Paroles et parcours d'un pouvoir fou**, guide pour une réflexion et un dialogue sur l'appropriation du pouvoir individuel et collectif des personnes utilisatrices de services en santé mentale.* Au début du document, les auteurs se sont également interrogés sur le choix du terme appropriation du pouvoir. Ils ont décidé de le conserver en clarifiant sa signification : « (...) *avant tout du pouvoir que la personne a sur sa vie en général, dans tous les aspects de son quotidien, et de l'impact de l'exercice de ce pouvoir dans sa vie sociale : l'appropriation du pouvoir vécue comme un processus global se situant bien au-delà des services en santé mentale.* »¹

QUELQUES DEFINITIONS ;

Selon le Petit Robert :

Appropriation : 1. DIDACT. Action d'approprier, de rendre propre à un usage, à une destination → **adaptation** 2. DR. Action de s'approprier une chose, d'en faire sa propriété.

S'approprier : s'attribuer, se donner la propriété de ...

Pouvoir : 1. Le fait de pouvoir, de disposer de moyens naturels ou occasionnels qui permettent une action. → **faculté. possibilité.**

Quatre éléments de la notion de l'appropriation du pouvoir :

- Avoir la possibilité d'exercer des choix libres et éclairés ;
- Participer activement aux décisions qui ont un impact sur sa vie
- Pouvoir actualiser son potentiel de croissance personnelle, professionnelle et sociale ;
- Pouvoir connaître, comprendre, exercer et défendre ses droits ²

Concrètement, l'appropriation du pouvoir favorise la participation des personnes et de leurs proches aux décisions les concernant directement et leur permet aussi d'influencer davantage l'organisation des services en fonction de leurs besoins tout en étant associés au processus d'évaluation³.

¹ Paroles et parcours d'un pouvoir fou, guide pour une réflexion et un dialogue sur l'appropriation du pouvoir individuel et collectif des personnes utilisatrices de services en santé mentale, Denise M. Blais, Linda Bourgeois, Jean-Claude Judon, Andrée Larose et Micheline Lecompte, 2004 page 8

² idem page 9

³ Mémoire AGIDD sur le projet de loi 25

*Au fur et à mesure que la personne s'approprie du pouvoir sur sa vie, son estime d'elle-même et sa motivation à acquérir une qualité de vie augmentent. Travailler avec la personne sur ses capacités à être plutôt que sur ses difficultés d'être favorise ce phénomène.*⁴

Plusieurs auteurs définissent également **l'appropriation du pouvoir et l'empowerment comme un même concept** :

- **un processus** par lequel les individus et les collectivités acquièrent la capacité d'exercer un pouvoir;
- **un état** d'avoir la capacité d'exercer un pouvoir;
- **une approche** d'orientation stratégique des interventions sociales et communautaires visant à développer la capacité d'exercer un pouvoir d'un individu ou d'une communauté.⁵

Des questions importantes à se poser :

- Est-ce que l'éducation populaire est une condition sine qua non à l'expérience de l'appropriation du pouvoir de l'individu sur sa propre vie et sur sa communauté ?
- Quelle est la place réelle que nous donnons à nos membres au sein même de nos groupes ?
- L'appropriation du pouvoir devrait-elle débiter par la représentativité de nos membres sur les pouvoirs décisionnels et de concertation ?

Pour Luc Vigneault,

(...) le besoin de concertation, de formation et de support est criant chez les personnes utilisatrices, si nous voulons une réelle implication et de vraies discussions de fond. Les personnes sont sous-représentées et celles qui s'impliquent le font de manière démunie et isolée.

Cependant, utiliser à toutes les sauces, l'appropriation du pouvoir peut-elle aller à l'encontre de nos valeurs communautaires ?

(...) il n'est pas rare de rencontrer des intervenants qui utilisent la forme transitive du terme appropriation afin de signifier une prescription professionnelle aux personnes concernées (ex. : «les usagers doivent s'approprier les objectifs de l'intervention» ou encore «il faut que les populations à risque s'approprient les préoccupations de santé publique du gouvernement», etc.) En plus d'être en contradiction flagrante avec la quatrième composante⁶⁷ de la démarche d'empowerment, une telle utilisation maintient les praticiens dans une logique de monopole d'expertise qui contribue directement à l'aliénation des personnes concernées (Breton, 1994 ; Mullender & Ward, 1994).

⁴ Vers une qualité de vie, actes de deux journées de rencontre internationales, Luc Vigneault, 2002

⁵ NINACS, William et La CLÉ (2003) Citoyenneté au quotidien : ouvrir des espaces et des possibles (Transparent sur l'empowerment), Montréal : La Clé. p 1-3.

EMPOWERMENT :

Plusieurs écrits depuis 1999 traitent de la question de l'empowerment. Mot tendance, mot valise, ce terme est employé autant par les intervenants du réseau de la Santé publique, de la Santé et des Services sociaux que dans le communautaire. Des colloques en travail social ont même porté sur le sujet sans pour autant faire l'unanimité sur la définition a donné au terme et personne n'a encore trouvé de terme français synonyme.

Certains disent même que l'utilisation de ce mot est extensible selon ses utilisateurs. Le terme, entre autre, est très employé par les intervenants de la Santé publique. Portons-nous la même définition, visons nous les mêmes objectifs ?

Encore là il n'y a pas qu'une seule définition du concept de l'empowerment. Bien que l'on retrouve les mêmes principes au sein de toutes les définitions recensées. En voici deux qui englobent bien toute la portée du terme et son importance pour le mouvement communautaire.

Pour Lamoureux *et al.* (1999), *l'empowerment constitue une approche autant qu'un objectif des pratiques en action communautaire. Elle permet de développer l'autonomie et l'entraide des collectivités, «tout en réduisant la dépendance à l'égard des services publics»*⁸

Pour Ninacs et Leroux (2002), *l'empowerment est un processus par lequel un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir et développe les compétences et les outils pour l'exercer de façon autonome. Il s'agit du passage d'un état où la personne est disempowered vers celui où elle est empowered. De surcroît, le processus d'empowerment vise à enrayer le paternalisme et toutes formes d'oppressions, démarche donc axée sur l'appropriation des ressources par les individus et/ou collectivités afin d'assurer leur bien-être et leur inclusion dans les lieux où s'exercent le pouvoir sur ces ressources.*⁹

L'un des obstacles que rencontre l'approche d'empowerment dans l'univers de la santé est la mentalité médicale habituée à des résultats rapides via un contrôle de l'intervention où la prescription joue un rôle majeur et où l'intervenant est un expert en position de pouvoir par rapport à la personne aidée.

RQIIAC, empowerment mot tendance, mot passe-partout ou mot clé, André Gauthier

5 composantes essentielles pour définir l'empowerment selon Yann Le Bosse :

- Composante 1 :** Prise en compte *simultanée* des conditions structurelles et individuelles du changement social
- Composante 2 :** Adoption de l'unité d'analyse *acteur en contexte* (acteurs clairement identifiés et selon des formes qui diffèrent selon les contextes).
- Composante 3 :** La prise en compte des contextes d'application
- Composante 4 :** Définition du changement visé et de ses modalités avec les personnes concernées (*une contribution concrète des personnes concernées dès la conception d'un programme ou d'une initiative sociale qui les concerne*).
- Composante 5 :** Le développement d'une démarche d'action conscientisante

⁹ NINACS, William A. et Richard Leroux (2002). « Intervention et empowerment », document basé sur les travaux à la Coopérative de consultants La clé, Formation à l'Institut de développement communautaire, Université Concordia, 18 pages

Comme on le constate à sa racine, le mot *empowerment* traite de la question du pouvoir et ce fait semble faire l'unanimité. Par contre, encore faut-il s'entendre sur la façon de définir ce pouvoir et l'action qui le sous-tend. Tous les auteurs s'accordent aussi pour dire que l'*empowerment* est un processus laborieux qui demande du temps et de l'accompagnement.

Pour réussir il faut également tenir en compte le rythme des individus avec qui nous travaillons. Malgré tout l'*empowerment* est un concept plastique qui peut véhiculer le sens que l'on veut bien y donner.

QUELQUES PIEGES :

« Dans le contexte des compressions budgétaires et de l'atteinte du déficit zéro, nos gouvernements risquent d'être enclin à définir l'empowerment comme un moyen de réduire le support étatique par une prise en charge collective des besoins de la communauté. »

« Dans le domaine de la santé et des services sociaux, l'établissement des priorités et l'allocation des budgets sont encore liés à des clientèles spécifiques, à des services visant à réduire les dégâts et à l'atteinte de l'efficacité. Le nouveau jargon de notre ministère inclut même l'anglicisme 'reddition' des comptes. Nous sommes bien loin du long et laborieux processus d'empowerment »¹

L'empowerment et l'action communautaire : quelques enjeux, Liliane Bertrand, CLSC Hull, RQIAC, numéro 51

ÉDUCATION POPULAIRE :

L'éducation populaire est la stratégie la plus susceptible de permettre aux individus d'avoir un pouvoir sur leur vie mais également au sein de leur communauté. Actuellement est-elle toujours en vogue au sein de nos organismes et comment se traduit-elle ?

Selon le MÉPACQ¹⁰, l'éducation populaire autonome vise la réalisation des objectifs suivants :

- Informer, sensibiliser, favoriser une prise de conscience individuelle et/ou collective des conditions de vie des citoyens,
- Favoriser la prise en charge, développer l'autonomie et l'autodétermination de la population rejointe,
- Éduquer, former, développer des capacités d'analyse critique dans le domaine social, culturel et économique,
- Briser l'isolement, intégrer socialement, favoriser la participation associative,
- Améliorer les conditions de vie de la population rejointe, promouvoir et défendre les droits des citoyen-nes, revendiquer des changements en vue d'une transformation sociale.¹¹

¹⁰ MÉPACQ : Mouvement d'éducation populaire autonome communautaire du Québec

¹¹ De l'Éducation populaire autonome (ÉPA), congrès d'orientation du MÉPACQ, [En ligne]. <http://www.aide-internet.org/~trovep/publication.htm>,

L'éducation populaire « *touche directement ou indirectement tous les secteurs de l'activité humaine; préconise une approche globale des situations des personnes et des communautés; favorise une pédagogie partant du vécu des personnes, centrée sur ses besoins, se réalisant par des techniques d'animation et de participation et conduisant à la solution des problèmes vécus par les intéressés eux-mêmes; favorise une formation dans l'action plutôt que théorique.* »¹²

Pour Luc Vigneault, travailleur communautaire dans le secteur de la Santé mentale :

Pour faire de l'éducation populaire dans les groupes et redonner du pouvoir à nos membres nous devons :

- *Développer des habiletés pour siéger dans des comités*
- *Développer des pratiques émancipatrices de la « prise en charge » par l'ensemble des partenaires*
- *Développer des moyens afin de favoriser l'appropriation du pouvoir et ce, dans toutes les sphères de la vie des personnes.*
- *Développer et adapter des formations selon les besoins évalués.*

Bibliographie :

- **Citoyenneté au quotidien : ouvrir des espaces et des possibles** (Transparent sur l'empowerment), NINACS, William, Montréal, La Clé. p 1-3, 2003
- **De « l'habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment.** Le Bosse Y., *Nouvelles Pratiques Sociales*, 16 (2), 30-51
- **Empowerment : mot tendance, mot passe-partout ou mot-clé ?**, GAUTHIER M..André, CLSC-CHSLD Sainte-Foy-Sillery-Laurentien, *Interaction communautaire, Débats et réflexions*
- **Intervention et empowerment**, document basé sur les travaux à la Coopérative de consultants La clé, Formation à l'Institut de développement communautaire, NINACS, William A. et Richard Leroux, Université Concordia (2002)
- **L'empowerment et l'action communautaire : quelques enjeux**, BERTRAND Liliane, *Interaction communautaire*, numéro 51
- **La pratique de l'action communautaire**, LAMOUREUX, Henri, LAVOIE, Jocelyne, MAYER, Robert et Jean PANET-RAYMOND (1998). Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 448 pages
- **Paroles et parcours d'un pouvoir fou, guide pour une réflexion et un dialogue sur l'appropriation du pouvoir individuel et collectif des personnes utilisatrices de services en santé mentale**, Denise M. Blais, Linda Bourgeois, Jean-Claude Judon, Andrée Larose et Micheline Lecompte, 2004 page 8
- **Réflexions sur le colloque « Travail social et empowerment à l'aube du XXIe siècle »** Jean-Pierre Deslauriers, Département de travail social, UQH, NPS, vol 12 no2 1999

¹² Savoie, Lina (89) ; *Les pratiques et l'impact des groupes d'éducation populaire autonome du Québec*, MÉPACQ, Montréal, pp.19-20